

JEUNES, PAIX ET DÉVELOPPEMENT DANS LA REGION DE TAHOUA

REPUBLIQUE DU NIGER

Fonds de Consolidation de la Paix

Nom du Projet : Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua	Organisation(s) des Nations Unies Bénéficiaires : PNUD, OIM, UNICEF, UNFPA
Contact pour le Projet : Fodé NDIAYE, Coordonnateur Résident des Nations Unies au Niger Adresse : Maison des Nations Unies/Niamey Téléphone : (00227) 20731301/91208301 E-mail : fode.ndiaye@undp.org	Partenaire(s) de Mise en Œuvre : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix Secrétariat Exécutif – SDS Différentes ONG Internationales et Nationales NIGETECH JTS ADEKOUL ACTN Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) Réseau des radios communautaires Autres ONG locale et Internationale
Numéro de Projet: A compléter par le Bureau FASM du PNUD	Emplacement du Projet : Niger
Description du Projet :	Coût Total du Projet : 2 999 650 USD Fonds de Consolidation de la Paix : 2 999 650 USD Contribution du Gouvernement : Autre : Total : 2 999 650 USD
	Date de début du projet et durée : 18 mois
Score Marqueur de l'Égalité Hommes-Femmes : Au moins 20% de femmes bénéficiaires	
Effet FCP et Effets Stratégiques (Stratégies Nationales, PP) : Effets UNDAF : Les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu Les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix Effet spécifique 1 : Les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes Effet spécifique 2 : Les structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits Effet spécifique 3 : Les structures institutionnelles disposent des capacités techniques et institutionnelles renforcées et d'outils pour promouvoir la culture de la paix	
Produits du Projet et Activités stratégiques clés : Produit 1.1: Les jeunes et leurs communautés bénéficient d'AGR et de projets communautaires pour favoriser la stabilisation socioéconomique et la consolidation de la paix. Produit 1.2: Les jeunes bénéficient de formations professionnalisantes et qualifiantes pour renforcer leur capacité à se	

- réinsérer dans des secteurs générateurs d'emplois et de revenus
- Produit 1.3 : Les initiatives communautaires et socioéconomiques favorisant la consolidation de la paix sont appuyées par les jeunes
- Produit 2.1 : Les capacités de promotion de la paix et de la gestion des conflits des femmes, jeunes et enfants des communautés cibles sont renforcées
- Produit 2.2 : Les capacités des leaders religieux et traditionnels et des organisations à la base sont renforcées pour assurer la prévention et la gestion des conflits
- Produit 2.3 : Les capacités des radios communautaires sont renforcées pour accompagner les efforts de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire
- Produit 2.4 : Les capacités des jeunes en matière de santé de la reproduction sont renforcées pour prévenir et mitiger les conflits intra-communautaires.
- Produit 3.1 : Une analyse des facteurs de conflit au Niger est menée et disséminée
- Produit 3.2 : La HACP, le SDS Sahel et les collectivités locales des communes cibles de ce programme disposent des capacités techniques et de gestion leur permettant de réaliser la mission et mandat en matière de consolidation de la paix
- Produit 3.3 : Les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et l'équité du genre

DOCUMENT DE PROJET

Pour les projets financés par le IRF	
<p><i>Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Niger</i></p> <p>Fodé Ndiaye</p> <p>Signature _____</p> <p>Date et sceau : _____</p>	<p>Représentant des Autorités Nationales:</p> <p><i>Président, Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix</i></p> <p>Colonel Mahamadou Abou Tarka,</p> <p>Signature _____</p> <p>Date et sceau : _____</p>
<p>Organisations des Nations Unies Bénéficiaires:</p> <p>UNICEF : Guido Cornale</p> <p>Signature _____</p> <p><i>Titre: Représentant Résident</i></p> <p>Date et sceau : _____</p> <p>UNFPA : Monique Clesca</p> <p>Signature _____</p> <p><i>Titre: Représentante</i></p> <p>Date et sceau : _____</p> <p>OIM : Abibabou Wane</p> <p>Signature _____</p> <p><i>Titre: Chef de Bureau</i></p> <p>Date et sceau : _____</p> <p>PNUD : Fodé Ndiaye</p> <p>Signature _____</p> <p><i>Titre: Représentant Résident</i></p> <p>Date et sceau : _____</p>	<p>Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix:</p> <p><i>Name of Representative</i></p> <p><i>Signature</i></p> <p>Peace Building Support Office, NY</p> <p><i>Date & Seal</i></p>

Acronymes

ACTN	Associations des Chefs Traditionnels du Niger
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AQMI	Al-Qaeda au Maghreb Islamique
BACP/ PBSO	Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix/ Peace Building Support Office
CFGCT	Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales
CPC	Comité de Pilotage Conjoint
CR	Coordonnateur Résident
CSI	Centre de Santé Intégrée
DIM	Direct Implementation Modality
FASM/MDTF	Fonds d'Affectation Spéciale Multidonateurs/ Multi-Donor Trust Fund
FCP/PBF	Fonds de Consolidation de la Paix/ Peace Building Fund
GERME	Gérez Mieux votre Entreprise
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HCRP	Haut Commissariat à la Restauration de la Paix
HIMO	Programme à Haute Intensité de Main d'œuvre
IdS	Instrument de Stabilité
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
IRF	Immediate Response Facility
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MOU	Memorandum of Understanding
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POPP	Politiques et procédures des programmes et opérations
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RSSG/SRSG	Représentant Spécial du Secrétaire Général/ Special Representative of the Secretary General
RUNO	Recipient UN Organization
SE/SDS	Secrétariat Executif/Stratégie de Développement et de Sécurité
SNU	Système des Nations Unies
SSRJA	Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et des Adolescents
SIYB	Start and Improve Your Business
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UN Development Assistance Framework)
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International (United States Agency for International Development)

Table des Matières

Acronymes	5
1. Analyse de la situation	7
1.1 Le Niger aux prises avec un contexte sous -régional difficile	7
1.2 La consolidation de la paix au Niger.....	8
2. Justification et stratégie du projet.....	11
3. Résultats attendus.....	12
3.1 Effet Global.....	12
3.2 Effets spécifiques	12
4. Cadre des Résultats	22
5. Stratégie de mise en œuvre	27
5.1 Bénéficiaires/Groupes cibles/Principaux partenaires/ Zone d'intervention.....	27
5.2 Durée du projet.....	31
5.3 Approche du projet	31
6. Activités du programme.....	34
7. Analyse de risques et des assomptions	41
8. Budget du Projet	42
9. Modalités de Coordination.....	43
9.1 Comité de Pilotage Conjoint	43
9.2 Le Coordonnateur de Projet	43
9.3 Comité technique de Suivi.....	43
9.4 Modalités de Mise en œuvre	43
9.5 Agences d'exécution des projets	44
10. Suivi et Evaluation.....	44

1. Analyse de la situation

1.1 Le Niger aux prises avec un contexte sous-régional difficile

Le Niger est situé en Afrique occidentale dans la zone de climat tropical sec. Il couvre une superficie de 1 267 000 km² dont deux tiers situés en zone saharienne. Il partage ses frontières avec sept pays dont plusieurs traversent des périodes de transformation intense : la Libye, l'Algérie, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad, le Nigéria et le Bénin.

En 2011, la population du Niger était estimée à environ 16.3 millions d'habitants constituée essentiellement de ruraux (environ 84% de la population). La population nigérienne est extrêmement jeune et composée à légère prédominance de femmes (50,1%). Le Niger a l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde (3,3%) avec un indice synthétique de fécondité d'environ 7.6 enfants par femme en 2011 (Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples, 2012).

Les jeunes de moins de 24 ans constituent 64% de la population du Niger et les adolescentes contribuent pour 14% à la forte fécondité du Pays (Recensement général de la population, 2001). Par ailleurs, le chômage des jeunes constitue une préoccupation importante et en 2010, il a été dénombré 7 363 diplômés sans emplois dont 52,5% d'hommes et 47,5% de femmes¹. Au niveau national cette situation est préoccupante, et notamment dans la zone sahélo-saharienne, où la jeunesse peut devenir une proie facile à la manipulation et au recrutement dans des activités illicites.

L'incidence de la pauvreté est élevée et quasi-stable sur plusieurs décennies, malgré un léger repli observé en 2008 (59,5%) par rapport à 2005 (62,1%). La pauvreté est surtout un phénomène rural (où 65,7% sont en dessous du seuil de pauvreté) et beaucoup plus marquée au niveau de la population féminine (Profil national de pauvreté, INS, 2008).

Cette diminution du revenu et les progrès lents des dernières années dans les domaines du capital humain (santé et éducation notamment), font en sorte que sur le plan du développement humain, avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0.295, le Niger est classé 186^{ième} sur 187 pays dans le dernier Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2011.

En matière de santé de la reproduction, les données statistiques montrent que 35% des adolescentes ont eu leur 1^{er} rapport sexuel avant 15 ans et le plus souvent dans le cadre du mariage, puisqu'au niveau national 36,1 % des jeunes filles sont mariées avant l'âge de 15 ans, 74,5% avant l'âge de 18 ans.

En termes d'utilisation des services, les données en matière de santé sexuelle et reproductive restent préoccupantes : 83% des filles connaissent une ou plusieurs méthodes/techniques contraceptives mais en moyenne, seulement 3,1% d'entre elles les utilisent. Le nombre moyen de consultations prénatales chez les jeunes filles est très faible (1,3% au niveau de la tranche d'âge de 15-19 ans et 1,5% chez les 20-24 ans). Ces données sont la conséquence d'entraves bloquant l'accès aux services de santé reproductive : tabous sociaux, structures de prise en charge pas toujours adaptées, disparités sociales liées au genre, manque d'éducation, etc.

¹ Malam Souley Salissou, rapport provisoire, Etude sur l'insertion socio-économique des jeunes sans emploi dans la région d'Agadez, 2013.

Ce contexte de développement contraignant subit de fréquents chocs externes résultant des catastrophes naturelles et des conflits. Il rend en effet le pays très vulnérable aux crises dont la survenance compromet davantage ses chances de développement. De plus, le Niger est confronté à des crises alimentaires répétitives qui affectent surtout les populations les plus vulnérables particulièrement les enfants et les femmes. Les crises alimentaires peuvent intervenir dans un contexte national caractérisé par des tensions politiques, foncières et sociales. Ces tensions peuvent dégénérer en conflits et rendre réversibles les situations dans lesquelles la paix semblait définitivement acquise. De plus, la survenance de façon épisodique de conflits mettant aux prises des communautés, le développement de la circulation illicite d'armes à feu, la contrebande dans certaines régions du pays, l'insécurité au Nord, l'impact au plan national des crises qui surviennent dans les pays voisins sont autant d'éléments qui augmentent la pression sur les mécanismes mis en place pour juguler les conflits internes. La multiplication des facteurs exogènes additionnelle aux tensions endogènes rapproche le Niger de son point de rupture et pourrait avoir des impacts sur la paix dans le pays et dans la région.

Les autorités nationales cherchent maintenant à agir de manière préventive à travers des activités stratégiques de prévention et de renforcement des capacités des intervenants en mesure de renforcer la résilience des populations en faveur de la paix de sorte à maintenir les acquis de stabilité. Cette stabilité, acquise à travers de forts investissements de ressources et un dialogue politique proactif et inclusif, demeure une condition préalable aux investissements et au développement de toutes les régions du Niger.

1.2 La consolidation de la paix au Niger

La question de la consolidation de la paix au Niger renvoie à un contexte post-rébellion, caractérisé par une économie fragile, une certaine instabilité politique, dans une situation sous-régionale très agitée. La dernière rébellion a pris fin suite à des accords informels qui comprenaient notamment la mise en œuvre d'un programme de réinsertion des ex-combattants. A ce jour, le nombre de ces ex-combattants n'est pas connu et le Gouvernement dans ses efforts de consolidation de la paix, opte pour l'intégration de ces derniers à travers une approche plus large visant les jeunes à risque.

L'analyse intégrée des facteurs de risques au Niger commanditée conjointement par le PNUD et les autorités nigériennes en 2007 a identifié un certain nombre de facteurs qui restent pertinents dans le contexte actuel et dont le présent projet contribuera à atténuer l'impact. Ceux-ci incluent :

1. les insuffisances des textes sur la décentralisation créent des conflits de compétences, des difficultés de cohabitation entre certaines communautés nomades et leurs communes de résidence, ainsi que des problèmes de mobilisation des ressources locales pour la réalisation d'infrastructures sociales ;
2. de nombreux textes existent en matière de prévention des crises mais ne sont pas mis en application;
3. la survivance des réflexes identitaires, le faible enracinement de la culture démocratique et de l'Etat de droit sont susceptibles d'entretenir des tensions communautaires, religieuses et politiques notamment;
4. la généralisation de la pauvreté monétaire compromet la satisfaction des besoins alimentaires des pauvres sous l'angle de l'accessibilité et de la qualité (aspects nutritionnels);
5. du fait de la conjoncture économique difficile, le désœuvrement que connaissent les jeunes crée dans leur esprit la tentation de constituer ou de rejoindre les mouvements de rébellion

- armée;
6. la croissance démographique en multipliant les besoins alors que le niveau de satisfaction des besoins présents est faible et entretient un climat de compétition susceptible de dégénérer en conflits ;
 7. la cohabitation entre les communautés engendre des conflits liés à l'ordre d'arrivée sur les lieux, les limites communales et l'utilisation des mêmes ressources (terre, eau, etc.) ;
 8. l'insécurité le long de certaines frontières dont les limites sont mal définies constitue un obstacle à l'accès aux pâturages et rend les communautés pastorales vulnérables à l'insécurité alimentaire. En outre, elle favorise les conflits intercommunautaires du fait de la circulation illicite d'armes à feu ;
 9. le phénomène de l'insécurité résiduelle accroît non seulement les facteurs de risque de rébellion armée mais aussi les autres types de conflits armés ;
 10. la faiblesse des moyens de l'Etat ne lui permet pas d'exercer suffisamment ses missions régaliennes du fait de l'étendue du territoire, des difficultés d'accès aux zones désertiques et de la faiblesse des moyens des forces de défense et de sécurité. Cette situation a contribué à transformer les zones septentrionales du pays en zones de trafics illicites ;
 11. Le non-respect par certains pays, des accords internationaux en matière de transhumance limite la mobilité des troupeaux ;
 12. La faiblesse des mécanismes de gestion des cours d'eau que le Niger partage avec certains de ses voisins entretient des tensions entre les populations riveraines ;
 13. Les liens entre les facteurs de risques de conflits et les facteurs de risques des crises alimentaires/catastrophes naturelles sont étroits et justifient qu'un plan d'action intégré leur soit consacré.

En plus des défis précédemment évoqués, le Niger, de par sa situation géographique est en proie à d'autres types de contraintes liées aux conditions d'instabilité dans les pays limitrophes que sont notamment la Libye et le Mali. En effet, le Niger, comme le Burkina Faso, la Mauritanie, le Tchad et le Nigéria subit les conséquences et actes des mouvements armés et de groupes terroristes identifiés qui foisonnent aux frontières poreuses et mal contrôlées des pays de la région du Sahel. La circulation transfrontalière des combattants, des groupes armés et des mouvements terroristes ainsi que la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et d'explosifs constitue un grave problème d'insécurité et une menace constante de stabilité interne des pays du Sahel et en particulier celle du Niger². Les pays du Sahel sont devenus des passerelles pour les activités des groupes terroristes tels qu'Al Qaeda, AQMI, MUJAO au Mali et Boko Haram au Nigeria ainsi que d'autres réseaux criminels opérant aux frontières et menant simultanément des actions de déstabilisation à l'intérieur des pays voisins.

Sur le plan sécuritaire, ce document est écrit à un moment où la communauté sous - régionale et internationale prône à la fois le dialogue (avec les mouvements touaregs du MNLA et Ansar Eddine) et la guerre (avec les mouvements terroristes que sont AQMI et MUJAO) pour libérer la partie nord du Mali. Cette crise a entraîné le déplacement de quelques 61.000 réfugiés ainsi que le retour de quelques milliers de nigériens, et une aggravation des risques de trafic des armes et des personnes. Ces mouvements terroristes

²La mission inter-agences effectuée par le Système des Nations Unies dans la région du Sahel en décembre 2011, indique qu'un grand nombre d'armes et de munitions provenant des stocks libyens sont entrées clandestinement dans la région malgré les mesures prises pour contrôler les frontières. Elle a constaté qu'une contrebande de roquettes, de mitrailleuses équipées de viseur antiaérien, de fusils -mitrailleurs, de munitions, de grenades, d'explosifs (Semtex) et de pièces d'artillerie antiaérienne légère (calibres légers bitubes) montées sur véhicules proliféraient dans la région (voir rapport de la mission SNU au Sahel en décembre 2011).

sont de ce fait à la recherche de nouvelles recrues pour faire face à une intervention militaire et la jeunesse nigérienne représente une cible potentielle. Le recrutement de jeunes familiarisés avec le maniement des armes en Libye ou ailleurs pourrait être facilité par l'appartenance aux mêmes groupes linguistiques de chaque côté des différentes frontières. Il est également à craindre que le Niger serve de repli aux groupes armés d'où la mise en place de dispositions sécuritaires importantes par le Gouvernement pour sécuriser ses frontières.

A cela s'ajoute le retour de plus de 263.000 migrants nigériens qui sont retournés de Libye, sans ressources et sans emplois ; ce qui a été non seulement un facteur aggravant sur la paupérisation des ménages dans les communautés d'accueil, déjà sujettes à des conditions de vie particulièrement difficiles, surtout en zone rurale, , mais aussi pourrait favoriser le risque de recrutement de ces jeunes dans des groupes armés ou des activités illicites.

Dans la partie sud du pays, Boko Haram représente un autre risque à la paix, notamment à travers une interprétation non-conforme des versets de l'Islam face à une population à majorité non éduquée. L'endoctrinement de leaders religieux et jeunes modérés entraîne un risque d'extrémisme religieux élevé et soulèverait un lien possible entre les mouvements islamistes du Mali et Boko Haram. Dans ce scénario, le Niger servirait de pays de transit de toutes les formes de circulation avec son corollaire de menaces sécuritaires tels que les attentats et le kidnapping.

En l'absence de toute intervention vigoureuse des pouvoirs publics et du soutien effectif de la communauté des partenaires au développement, les objectifs de développement du pays et des partenaires ainsi que les actions humanitaires n'atteindraient pas les objectifs escomptés. En effet, force est de reconnaître que les moyens dont dispose l'Etat nigérien à l'heure actuelle sont limités. Ils sont d'autant plus limités qu'en 2012, l'Etat a eu à faire face à une crise humanitaire et une inondation et a été contraint, dans son 2^{ème} collectif budgétaire de transférer le montant d'environ 40 milliards de Francs CFA vers les forces de défenses et de sécurité.

C'est à juste titre que le Gouvernement requiert l'appui du Fonds de Consolidation à la Paix. C'est en prenant la dimension du problème qu'il a décidé de s'engager à soutenir les initiatives de consolidation de la Paix à travers un soutien au potentiel socioéconomique dans les zones les plus vulnérables pour intégrer la problématique d'insertion des jeunes, des retournés et des ex-combattants dans la sphère économique. La réinsertion socioéconomique de cette composante vulnérable des populations, qui est du reste, un préalable pour remédier au banditisme et à la fronde sociale des communautés locales aura un impact direct sur la stabilité de ces zones en offrant aux jeunes à risques des alternatives citoyennes et en les transformant en promoteurs de la consolidation de la paix.

Les efforts des autorités nigériennes, afin de renforcer les acquis de consolidation de la paix et de mitiger les tensions sur les équilibres atteints sont menés par **La Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix**, et le **Secrétariat Exécutif de la stratégie de développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes du Niger**. Ceux-ci doivent mener les efforts des Autorités nigériennes et coordonner les efforts de la communauté internationale dans le domaine de la consolidation de la paix. Bien que le Gouvernement confirme son appui à l'atteinte de leur mandat en consentant des ressources conséquentes, ces institutions souffrent malgré tout d'une faiblesse des capacités techniques et des ressources financières. Bien que le Gouvernement ait adopté une approche proactive et soit engagé dans divers dialogues ayant pour objectif la consolidation de la paix, sa capacité d'intervenir au niveau

local avec des activités concrétisant les dividendes de la paix est limitée.

Le présent projet est donc une réponse immédiate qui vise à appuyer le Gouvernement du Niger dans la situation d'urgence. Il, est également complémentaire d'autres initiatives nationales et internationales en cours, visant à contribuer aux efforts de création d'un environnement favorable à la consolidation de la paix et au développement.

2. Justification et stratégie du projet

L'action s'inscrit dans le plan d'action globale du Niger élaboré par les autorités du Niger et ses principaux partenaires travaillant dans les domaines du développement, de la paix et de l'humanitaire, et qui considère l'impact des personnes retournées de la Libye et des jeunes en général comme l'un des trois principaux facteurs de risques pour le Niger. Elle s'appuie également sur les orientations proposées par la Haute Autorité de la Consolidation de la Paix (HACP).

L'action propose de cibler à la fois les jeunes les plus vulnérables et les plus exposés, mais également les communautés d'accueil afin de renforcer leurs capacités à résister à la tentation d'activités illicites pouvant affecter la paix et la sécurité des communautés. Les actions devront permettre l'accès des jeunes à risque aux opportunités économiques dans la zone Nord de la région Tahoua.

Le Gouvernement du Niger a identifié 63 communes nécessitant un appui prioritaire dans le secteur de la consolidation de la paix et de la sécurité. Un certain nombre de partenaires ont mis en place des programmes de promotion de la paix dans ces régions. Parmi ceux-ci, il faut inclure l'Union européenne qui, à travers son *Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS)* intervient dans 25 communes prioritaires dans les Régions du Nord et à Tillabéry. L'USAID, à travers son programme *Paix à travers le Développement* couvre une autre importante partie des communes de la liste prioritaire. Le PNUD, quant à lui, à travers son programme d'appui à la Paix, mène des interventions de consolidation de la paix dans 15 communes à travers des projets HIMO et des activités de réinsertion socioéconomiques des jeunes sans emplois dans les 25 Communes couvertes par l'IdS.

En outre, l'OIM avec le soutien financier de la Commission européenne a initié depuis avril 2012 un programme de relèvement précoce des retournés de la Lybie. Ce programme vise la réinsertion socio-économique de 3.125 bénéficiaires directs (2.675 retournés et 450 membres des communautés d'accueil) à Tahoua, Zinder et Tillabéry. Cependant au regard du nombre important des retournés, des ressources additionnelles doivent être mobilisées pour toucher le maximum de migrants retournés.

Étant donné la situation complexe dans le nord du Mali, et la significative affluence de personnes retournées de Libye, le gouvernement a identifié la région de Tahoua comme une zone spécialement sensible mais ne bénéficiant pas d'un appui suffisant de la part du Gouvernement et de ses partenaires internationaux. Étant donné l'incertitude qui règne quant aux mouvements de populations du nord Mali qui pourraient trouver refuge dans la région de Tahoua, la présence dans la zone d'ex-combattants, et le nombre important de personnes retournées de Libye, le Gouvernement du Niger encourage les interventions de consolidation de la paix dans ces zones. Ainsi, dix communes ont été particulièrement identifiées comme vulnérables dans cette région.

Le Gouvernement est plus particulièrement, préoccupé par le nombre important de jeunes gens désœuvrés dans la zone et qui pourraient être mobilisés par des éléments déstabilisants dans la zone ou à l'étranger. Un certain nombre ont appris, pendant les rébellions ou à l'étranger, à manipuler les armes et représentent des cibles faciles pour les éléments déstabilisateurs au Niger ou dans les territoires limitrophes. Leur réinsertion socio-économique permettrait d'atténuer ce risque, mais également d'envoyer un message fort aux jeunes, pour exprimer l'engagement du gouvernement à venir en appui.

De plus, les activités d'appui à la réinsertion seront complétées par des activités de mobilisation de la jeunesse autour de projets communautaires valorisant la culture de la paix. Une sensibilisation plus large sera également entreprise pour l'ensemble des couches de la population en vue de renforcer la communication intergénérationnelle et d'harmoniser le message de paix promu par le projet, ce à travers les leaders d'opinion traditionnels et les élus locaux.

Alors que la zone subit des pressions graduelles sur les vecteurs de conflits et de tensions, le projet permettra d'atténuer leurs effets en offrant des alternatives citoyennes aux jeunes vulnérables et en augmentant leur résilience aux discours belliqueux auxquels ils risqueraient d'être exposés. En leur offrant des perspectives d'avenir et en leur insufflant la culture de la paix, les jeunes auront un intérêt plus grand pour la consolidation durable de la paix.

Parallèlement, le projet s'appliquera à renforcer les capacités des acteurs institutionnels clés au niveau central, régional et local afin qu'ils puissent influencer les activités du projet de leur leadership, et tirer toutes les leçons pertinentes pour la consolidation de la paix à plus long terme.

3. Résultats attendus

3.1 Effet Global

L'effet global recherché par le projet est de soutenir la consolidation de la paix par la mise en œuvre d'interventions catalytiques et synergiques pour répondre aux besoins des communautés dans la zone de Tahoua et de soutenir leurs efforts de consolidation de la paix. Cette zone est soumise à de fortes pressions exogènes et endogènes qui peuvent exacerber les tensions et affecter la cohésion sociale dans cette partie du Niger. Pour ce faire, le projet interviendra auprès des jeunes gens de la zone et cherchera, à travers leur inclusion dans des activités productives et sociales, à canaliser leur énergie vers des activités communautaires, citoyennes et favorisant la consolidation de la paix.

3.2 Effets spécifiques

Trois effets spécifiques sont attendus, fondés sur une approche communautaire qui vise à promouvoir la cohésion sociale des jeunes et des femmes issus de différentes communautés en les impliquant dans des activités productives et sociales à haute valeur ajoutée pour la consolidation de la paix. Le projet s'articulera autour d'une stratégie intervenant à différents niveaux (local, régional, national) et avec différents groupes cibles (individuel, groupes de jeunes, organisations locales, organisations régionales). Cette stratégie permettra la mise en œuvre d'une approche intégrant les aspects économiques, communautaires, sociaux et institutionnels de la consolidation de la paix. Cette approche est développée autour de trois axes inter-liés mais aussi ayant chacun un effet spécifique

contribuant à l'atteinte des objectifs du projet. En outre, la mise en œuvre coordonnée du projet permettra d'assurer la cohérence et la complémentarité des différentes composantes. Ainsi, l'analyse des opportunités qui sera menée dans la zone du projet aura un double objectif, à savoir identifier les opportunités porteuses au niveau individuel, communautaire et local et proposer une approche intégrée afin de maximiser les synergies et complémentarités entre les différents niveaux d'intervention.

Effet spécifique 1: ***Les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes***

Cet effet se focalise sur l'importance primordiale de la promotion socio-économique des jeunes comme facteur de consolidation de la paix dans la Région Nord de Tahoua. A travers ses deux premiers produits, il vise plus particulièrement à éviter que les jeunes les plus exposés aux risques aient un impact négatif sur la consolidation de la paix dans la zone. Parmi ces jeunes, il faut inclure ceux qui ont, à travers différents conflits armés, au Niger ou ailleurs, été associés à des groupes armés. A travers des activités socio-économiques de réinsertion, ceux-ci contribueront de manière positive à la consolidation de la paix. Le troisième produit de cet effet présente une approche plus large et vise un nombre plus important de jeunes dans les localités d'intervention. À travers cette intervention, les jeunes seront mobilisés autour de projets communautaires générateurs de revenu. Ces activités auront également pour effet d'atténuer le sentiment d'injustice qu'un appui exclusif aux individus associés à des groupes armés pourrait avoir sur la cohésion sociale. En outre, la réinsertion durable de ces groupes nécessite un appui qui va au-delà de la durée du projet. Ainsi, le projet appuiera des initiatives qui permettront aux participants de continuer leur processus de réintégration au-delà de la courte période du projet. Pour ce faire, le projet explorera les possibilités de mettre les participants en relation avec d'autres projets, initiatives ou mécanismes qui leur permettront de pérenniser leurs acquis. Selon la région de mise en œuvre, les profils des participants et la présence d'autres intervenants, un tel appui pourra porter sur les services financiers, des programmes de formations, d'associations professionnelles ou caritatives. Enfin, le projet dotera les participants de compétences et d'informations nécessaires afin de renforcer leurs capacités à initier des relations productives avec d'autres partenaires au développement.

Pour atteindre cet effet, trois objectifs inter liés seront poursuivis à savoir : (i) améliorer le pouvoir et moyen d'existence des jeunes à risque à travers les activités génératrices de revenus (AGR) ; (ii) assurer la formation professionnalisante des jeunes à risque et (iii) appuyer les initiatives communautaires socioéconomiques des jeunes.

Produit 1.1 ***Les jeunes et leurs communautés bénéficient d'AGR et de projets communautaires pour favoriser la stabilisation socioéconomique et la consolidation de la paix.***

Un exercice de profilage socio-économique de chaque communauté sera réalisé en plusieurs étapes. D'abord, avant la mise en place des projets communautaires, le profilage servira en premier lieu à confirmer les critères de vulnérabilité pour la sélection des communautés. Les informations collectées lors de ce premier exercice serviront également à prédéfinir le type d'activités communautaires qui seront mis en œuvre afin d'améliorer les capacités d'absorption de ces communautés. Cela guidera ainsi le projet dans l'exercice de planification de la prochaine étape des activités de projets communautaires. Finalement, le

profilage permettra de mesurer certains indicateurs de base qui seront réutilisés ultérieurement afin de mesurer l'impact socio-économique des activités génératrices de revenus

Ensuite, il s'agira de procéder à la sélection des bénéficiaires parmi les jeunes et les migrants retournés les plus vulnérables dans les zones cibles. La sélection sera réalisée par un « comité de sélection », qui sera constitué dans chaque commune d'intervention. Les bénéficiaires seront sélectionnés selon des critères préétablis de vulnérabilité en coordination avec les membres du comité.

A l'issue de la mise en œuvre des activités de réinsertion, la réalisation et le suivi des projets communautaires se dérouleront tout au long du processus. Cette étape sera suivie d'une évaluation dans chaque communauté afin de mesurer comment et dans quelle mesure les activités de réinsertion ont positivement contribué au développement socio-économique de la zone et à la consolidation de la paix.

Des zones d'intervention sont définies et classées par ordre de priorité dans chaque commune d'intervention afin de guider la mise en place des activités supportant les communautés. La ventilation du nombre de projets individuels et de projets communautaires par commune sera déterminée en partenariat avec la HACP et les autorités locales. Chaque zone d'intervention bénéficiera d'une plateforme efficace de coordination des activités et de développement communautaire pour gérer la situation des jeunes en général. Les activités s'articuleront autour de la mise en œuvre d'activités ciblées de réinsertion pour les jeunes les plus vulnérables, soit à titre individuel, soit à titre collectif via la création de coopératives.

A travers le projet, 800 jeunes dont 20% de femmes bénéficieront directement d'appui et de formation en vue de leur réinsertion dans des activités génératrices de revenus qui ont une incidence sur la paix et la cohésion sociale au sein de la commune. Un effort tout particulier sera mis en œuvre pour assurer une répartition équitable entre les hommes et les femmes lors de la mise en place des projets communautaires, selon une approche participative. Si la proportion de femmes retournées est moins importante que celle des hommes, la priorité sera donnée aux femmes en situation vulnérable (seules avec des enfants) pour la mise en œuvre des projets individuels de réinsertion, ou via la formation de coopératives.

- 20 coopératives regroupant 6 à 10 individus avec 20% de femmes seront créées, et des contrats signés avec ces coopératives.
- 600 contrats individuels de réinsertion sont signés et mis en œuvre.
- 5600 (800*7) personnes, au moins, bénéficieront indirectement des projets de réintégration (dépendants directs des migrants et des jeunes en général).
- 8 projets communautaires seront mis en œuvre au sein des communautés accueillant une forte proportion de migrants retournés et de jeunes en général ; 200 personnes vont bénéficier directement des projets communautaires dont la moitié (100 personnes) est composée de migrants retournés et de jeunes, et l'autre moitié (100 personnes) des membres de la communauté les plus exposées.

Activités :

Appui aux Comités Communaux de pilotage dans leurs rôles de coordination des actions en faveur des retournés et des jeunes en général.

1.1.1 : Sélection des bénéficiaires ;

1.1.2 : Profilage des bénéficiaires ;

- 1.1.3 : Sélection et formation des ONG et autres entrepreneurs locaux ;
- 1.1.4 : Elaboration des projets d'activités génératrices de revenus avec les bénéficiaires ;
- 1.1.5 : Accompagnement et encadrement des bénéficiaires ;
- 1.1.6 : Sélection des communautés les plus vulnérables ;
- 1.1.7 : Profilage des villages sélectionnés ;
- 1.1.8 : Sélection et formation des ONG et autres entrepreneurs locaux ;
- 1.1.9 : Conceptualisation des projets communautaires avec les bénéficiaires ;
- 1.1.10 : Mise en œuvre des projets communautaires.

Produit 1.2 : Les jeunes bénéficient de formations professionnalisantes et qualifiantes pour renforcer leur capacité à se réinsérer dans des secteurs générateurs d'emplois et de revenus

Certains jeunes ciblés suivront un apprentissage dans des filières porteuses en vue de renforcer leur employabilité. Il s'agit ici de jeunes ayant déjà une expérience à capitaliser, à valoriser, et habitant dans une zone où ils peuvent être absorbés par le marché du travail.

Activités :

1.2.1 Une étude sur les opportunités économiques dans les zones cibles sera conduite : elle produira des informations et données sur les potentialités économiques de ces zones cibles ainsi que les secteurs porteurs.

1.2.2 Une formation générale sur la gestion destinée aux micros et petits entrepreneurs, étalée sur deux jours, et basée sur la méthodologie GERME sera conduite. Le Programme GERME est la composante francophone du Programme International SIYB (« Start and Improve Your Business ») diffusé par le BIT dans plus de 80 pays (Afrique de l'Est et du Sud, Asie, Europe centrale et de l'Est, Maghreb, Moyen orient, Papouasie Nouvelle Guinée, Chine). Le Programme GERME vulgarise une méthodologie de formation basée sur une approche participative qui a été utilisée avec succès au niveau international et introduite en Afrique depuis 1985.

1.2.3 Une formation spécifique selon les activités génératrices de revenus sera menée. Par exemple, les bénéficiaires décidant de se consacrer à l'élevage bovin recevront une formation spécifique sur l'élevage. Les bénéficiaires qui décident de créer/gérer de grands potagers recevront une formation sur les techniques appropriées pour l'organisation de ces potagers.

1.2.4 Une formation technique et qualifiante permettant aux jeunes d'améliorer leurs capacités pour aller vers la stabilité en termes d'emploi, sera conduite.

Produit 1.3 : les initiatives communautaires et socioéconomiques favorisant la consolidation de la paix sont appuyées par les jeunes

Les jeunes gens constituent une grande proportion de la population nigérienne. Néanmoins, compte tenu des facteurs de pauvreté structurelle, elle manque de compétences et/ou d'opportunités d'emploi. Les jeunes gens peuvent faire l'objet de manipulation politique, de recrutement dans les activités et réseaux illicites, dont les mouvements rebelles et groupes terroristes actifs dans la sous-région. Ainsi, pour mieux orienter les interventions de promotion socioéconomique autour des initiatives communautaires, une analyse

participative approfondie des facteurs de vulnérabilité des jeunes sera menée à l'échelle régionale. Cette étude intégrera la variable spécifique du genre, afin d'avoir les données et les besoins désagrégés par sexe. Les résultats de cette étude permettront non seulement de bien orienter les initiatives communautaires et le ciblage des jeunes, mais aussi d'établir une situation de référence (baseline) qui servira à mesurer les effets et l'impact atteint par le programme à moyen et long termes. Des consultants/cabinet d'études seront contractés pour mener cette étude. Sur base des rapports provisoires, des ateliers de validation impliquant toutes les parties prenantes seront organisés au niveau communal et régional.

En outre, sous la responsabilité des communes, des initiatives d'intérêt communautaire seront identifiées avec la participation active des jeunes et les services techniques régionaux. Les initiatives communautaires à haute intensité de main d'œuvre seront privilégiées - notamment l'aménagement et/ou la réhabilitation des pistes rurales intercommunautaires, la réhabilitation des infrastructures communales, la protection et la restauration de l'environnement (restauration des sols et zones de pâturage etc.).

La commune sera le partenaire d'exécution de ces projets. Elle sera responsable de : 1) la mise en place des comités de gestion au niveau communal et au niveau des sites/chantier, 2) la mise en place ou activation des comités ad hoc de passation des marchés, 3) la sensibilisation et la formation ad hoc de la main d'œuvre, et 4) le suivi et gestion des fonds d'appui aux initiatives communautaires. Les services techniques régionaux, départementaux et communaux, là où ils existent, assureront le suivi et contrôle de qualité technique sur la base des accords ad hoc et selon la nature des initiatives communautaires.

Le Projet signera des accords de convention, par Lettre d'Accord avec les communes utilisant les formats standards POPP afin de clarifier le rôle et la responsabilité de chaque partie. Le projet en consultation avec la Partie Nationale désignée, mettra en place un comité de pilotage au niveau régional avec pour responsabilités, d'orienter et de prendre des décisions stratégiques par rapport à la gestion efficace et efficiente des activités HIMO.

Activités :

1.3.1 Analyse participative des facteurs de vulnérabilité des jeunes :

- Élaborer des termes de références (TDR) du consultant/cabinet d'étude ;
- Recruter et déployer le consultant ;
- Organiser deux ateliers de validation du rapport d'analyse des facteurs de vulnérabilité des jeunes (au niveau communal et régional) ;
- Publier et disséminer le rapport.

1.3.2 Initiatives communautaires HIMO

- Identifier de façon participative et monter des dossiers techniques/cahier de charge des initiatives communautaires à haute valeur ajoutée pour la consolidation de la paix ;
- Élaborer et signer des lettres d'accord entre le projet et les communes ;
- Assurer le décaissement des fonds d'appui aux initiatives communautaires HIMO sur la base des modalités définies dans la lettre d'accord ;
- Assurer le suivi et contrôle technique par les Services Techniques Régionaux ;
- Organiser des réunions trimestrielles du comité de pilotage au niveau régional ;
- Mener une étude de cas et documenter les leçons apprises et bonnes pratiques afin d'orienter les plans futurs et la visibilité du programme.

Effet spécifique 2 : ***Les structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits***

L'objectif de cet axe est de renforcer les capacités des structures communautaires en matière de gestion pacifique des conflits et de promotion d'une culture de la non-violence. Ces activités compléteront celles du premier axe d'intervention et seront mises en œuvre dans les mêmes communautés qui recevront un appui en réinsertion socio-économique des jeunes. Cette synergie permettra de renforcer l'impact des activités socio-économiques des jeunes en les intégrant à un effort plus large de renforcement des capacités au niveau local.

Produit 2.1 : Les capacités de promotion de la paix et de la gestion des conflits des femmes, jeunes et enfants des communautés cibles sont renforcées

Les différentes structures au sein de la communauté seront renforcées afin d'identifier les signes précurseurs des conflits, leurs impacts sur le développement socioéconomique de leur communauté, la manière la plus efficace de les prévenir et de les gérer de manière pacifique. Des techniques sur la gestion pacifique des conflits seront transférées aux différents participants au projet. Ces derniers seront aussi amenés à partager les acquis avec le reste de la communauté, à travers la communication interpersonnelle. Des sketches, des présentations et des débats auront aussi lieu autour des nouvelles connaissances transférées. Des kits de communication (pagivoltes, posters, T-shirts) seront mis à la disposition des participants pour leur permettre de transmettre les messages de consolidation de la paix aux autres membres de la communauté. Des clubs d'écoute seront constitués pour suivre les émissions radiophoniques sur la prévention et la gestion des conflits et des débats seront organisés autour des messages clés ressortis des émissions.

Les clubs d'écoute vont être constitués si possible sur la base de groupes sociaux endogènes existants (comme le fada, groupement de femmes...) pour en assurer leur cohésion. Les clubs d'écoute assureront l'animation de discussions et partage d'idées suite aux émissions radio. Cela permettra de développer un débat potentiellement générateur d'idées et de proposition des actions en faveur de la paix. Les jeunes et femmes leaders seront l'interface entre les clubs d'écoute des villages et les animateurs des radios.

Activités:

- 2.1.1 Conduire une étude qualitative pour déterminer l'attitude et le comportement des populations ciblées en faveur d'une culture de non-violence en intégrant la question de genre et la position des femmes en tant que promotrices de la paix ;
- 2.2.2 Organiser 3 Séances de formation sur la promotion de la paix et de la gestion des conflits pour 1.200 personnes (à raison de 150 jeunes, 150 femmes, 150 hommes, 150 enfants par commune) ;
- 2.2.3 Produire des supports de communication, Kit relais (pagivoltes, T-shirts, posters, sac)
- 2.2.4 Former et équiper les clubs d'écoute et organiser des séances de causeries débats animées par les relais ;
- 2.2.5 Assurer le suivi et l'encadrement des activités.

Produit 2.2 : *Les capacités des leaders religieux et traditionnels et des organisations à la base sont renforcées pour assurer la prévention et la gestion des conflits*

Les différentes méthodes traditionnelles et religieuses de gestion des conflits à travers la médiation seront identifiées et renforcées avec les leaders traditionnels et religieux ainsi que les femmes influentes. Ces derniers seront aussi encouragés à sensibiliser les populations sur la prévention des conflits et leur gestion pacifique à travers des prêches dans les moquées ou lors des cérémonies et évènements (mariage, baptêmes). Des foras intergénérationnels entre les jeunes et les leaders religieux et traditionnels seront organisés pour partager et discuter de l'ampleur des phénomènes de violence et identifier des solutions locales autour des défis et problèmes identifiés.

Activités

- 2.2.1 Organiser 3 foras intergénérationnels entre les jeunes, les leaders traditionnels et religieux au niveau de chaque département) dans la zone d'intervention du projet ;
- 2.2.2 Organiser 20 séances de sensibilisation et d'information autour des communautés d'intervention (10 séances d'animation par commune)

Produit 2.3 : *Les capacités des radios communautaires sont renforcées pour accompagner les efforts de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire*

Les radios communautaires des zones ciblées participeront à des formations sur la promotion de la paix, la culture de non-violence, ainsi que sur la gestion des conflits et seront amenées à : i) développer et à transmettre des messages de deux à trois minutes qui auront pour objectifs de sensibiliser les communautés sur les thématiques ; ii) organiser des émissions relatives à la gestion pacifique des conflits et d'autres thématiques diverses, mais à chaque fois liées au contexte avec un accent mis sur l'impact négatif de la violence, notamment contre les femmes et les enfants. Ces émissions visant à promouvoir le dialogue (débat radiophonique, séries et feuilletons) seront produites avec la participation des jeunes reporters communautaires (élaboration des scénarios et réalisation des entretiens). Pour cela, les reporters communautaires seront formés en techniques de journalisme et animation de discussions. Les radios partenaires seront également formées sur la réalisation de divers formats de programmes radiophoniques et sur l'utilisation de techniques d'édition et production. Les communautés, et en particulier les jeunes seront encouragés à participer à la conception, la création de programmes radio et aux discussions sur le contenu de programmes en famille et entre les communautés. Cela permettra une meilleure appropriation des programmes par les auditeurs ainsi qu'un impact sur leurs attitudes et leurs comportements. Une évaluation qualitative sera menée afin d'identifier les déterminants sociaux et le contexte favorisant la culture de non-violence (perception et attitudes de la population, degré d'acceptation sociale de la violence, facteurs de risque...) Cette étude va permettre de mieux comprendre les attentes des populations et répondre à leurs préoccupations à travers les séances de sensibilisation. De plus, l'évaluation à la fin de l'intervention permettra de recueillir des informations sur les changements obtenus.

Activités :

- 2.3.1 Créer 2 radios communautaires au niveau des communes d'interventions ;
- 2.3.2 Appuyer les radios existantes à concevoir et à animer des programmes en matière de promotion des droits;
- 2.3.3 Former et équiper (10 magnétophones) des jeunes reporters (30) communautaires pour s'impliquer dans la production des programmes ;
- 2.3.4 Animer les clubs d'écoute au niveau communautaire.

Produit 2.4 : *Les capacités des jeunes en matière de santé de la reproduction sont renforcées pour prévenir et mitiger les conflits intra communautaires.*

Afin d'améliorer les connaissances des jeunes sur leurs droits et les impliquer dans la gestion des conflits, les activités suivantes sont envisagées :

Activités :

- 2.4.1. Sensibiliser et former en santé de la reproduction des adolescents dans la gestion des conflits à travers les réseaux communautaires et sur leurs droits.
- 2.4.2. Appuyer les activités d'offre de service en SSRJA par trois (3) CSI « amis des jeunes ».

Effet spécifique 3 : ***Les structures institutionnelles disposent de capacités techniques et institutionnelles renforcées et d'outils pour promouvoir la culture de la paix***

Produit 3.1 *Une analyse des facteurs de conflit au Niger est menée et disséminée*

Dans la perspective de contribuer à l'effort national de consolidation de la paix, un montant sera réservé et affecté au renforcement des capacités de la HACP, du Secrétariat SDS Sahel et des collectivités décentralisées afin d'augmenter leurs capacités technique et institutionnelle pour la réalisation de leur mission et mandat.

En 2007, le SNU a commandité et publié une étude d'analyse des facteurs de conflit, de sécurité et de développement. Depuis lors, le contexte socioéconomique et géopolitique, tant au niveau national que régional a évolué avec beaucoup d'opportunités mais aussi des menaces. Il est important de mieux maîtriser ce contexte afin d'orienter des programmes pérennes de consolidation de la paix. Le gouvernement, à travers la HACP, a exprimé le besoin de renforcer les capacités d'analyse des facteurs de conflits afin de mieux planifier et orienter les programmes de consolidation de la paix afin qu'ils tiennent compte du contexte actuel. Pour ce faire, un consultant/un cabinet d'étude spécialisé sur des questions de paix, sécurité et développement sera recruté pour mener une mise à jour de l'étude des facteurs de conflit au Niger. L'étude sera menée à l'échelle nationale et les ateliers de validation des résultats de l'étude seront organisés au niveau régional et national

L'analyse des facteurs de conflits sera menée parallèlement à la mise en œuvre des autres composantes du projet, qui pourront ajustées en fonction des résultats de l'analyse afin de maximiser l'impact positif du projet et d'en diminuer les impacts négatifs. En outre, l'analyse permettra d'informer toute autre initiative de développement ou de consolidation de la paix dans le pays, y compris la programmation à long terme du fonds de consolidation de la paix.

Activités

- 3.1.1 Élaborer les termes de références (TDR) du consultant/cabinet d'étude ;
- 3.1.2 Recruter et déployer le/les consultant (s) ;
- 3.1.3 Organiser 15 ateliers de validation du rapport d'analyse des facteurs de conflit au niveau régional et un au niveau national ;
- 3.1.4 Publier et disséminer le rapport.

Produit 3.2 : *La HACP, le SDS Sahel et les collectivités locales des communes cibles de ce programme disposent des capacités techniques et de gestion leur permettant de réaliser la mission et mandat en matière de consolidation de la paix*

Alors que la HACP bénéficie d'appui à travers les Plans de Travail Annuel (PTAs) des agences des Nations Unies et autres financements de divers partenaires techniques et financiers (PTF), le Secrétariat exécutif de la SDS Sahel et les Collectivités Décentralisées sont à la recherche de financements complémentaires. Afin de renforcer leurs capacités de façon efficace et durable, il est proposé de mener une évaluation de capacité organisationnelle et technique de ces institutions, dont les résultats serviront de base pour planifier un plan de renforcement de capacité cohérent et systématique pour le moyen et le long terme. Pour ce faire, un consultant/un cabinet d'étude sera recruté pour évaluer et développer un plan de renforcement des capacités organisationnelles et techniques du SE/SDS Sahel et les Collectivités Décentralisées des deux communes ciblées pour ce projet. Une réserve de fonds de soutien aux activités de renforcement de capacité sera mise en place, et la modalité de décaissement sera déterminée selon les recommandations de l'évaluation et le plan qui sera développé. Durant la mise en œuvre du projet, la HACP et le Secrétariat du SDS Sahel joueront un rôle important pour la coordination (entre les agences des NU, Gouvernement, ONGs, la société civile et les institutions communautaires), le suivi et le leadership sur les questions stratégiques. Pour ce faire, le projet mettra à leur disposition des analyses et renforcera leurs capacités leur permettant de jouer ce rôle critique pour une appropriation nationale optimale.

Activités

- 3.2.1 Élaborer les termes de références (TDR) du consultant/cabinet d'étude
- 3.2.2 Recruter et déployer le consultant ;
- 3.2.3 Organiser un atelier de validation du rapport et du plan de renforcement des capacités organisationnelles et techniques ;
- 3.2.4 Financer des activités prioritaires de renforcement de capacités du SE/SDS Sahel et des communes cibles du projet.

Produit 3.3 : *Les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et l'équité du genre*

Le projet cherchera également à renforcer les capacités des autorités régionales et locales à intégrer les questions de consolidation de la paix et de mobilisation citoyenne des jeunes dans toutes les activités et initiatives de développement dans la zone. La prise en compte des droits et des besoins des jeunes au niveau régional et local est envisagée à travers leur intégration dans les programmes de développement et consistera à la mise en œuvre des activités suivantes :

- 3.3.1. Organiser des Plaidoyers/sensibilisations sur les thématiques SR et droits humains/jeunes.
- 3.3.2. Organiser des ateliers de renforcement des capacités des élus locaux sur les droits et responsabilité des jeunes et des femmes

4. Cadre des Résultats

Effet Global du Projet : *La consolidation de la paix est renforcée dans la Région Nord de Tahoua contribuant à la stabilité et au développement du Niger*

Le projet contribue à l'atteinte des effets UNDAF suivants :

1. D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.
2. Les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à leur gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leur sources de revenu.

Indicateurs d'impact du projet :

1. Pourcentage de diminution des conflits inter et intra communautaires
2. Taux de diminution d'enrôlement des jeunes dans les activités illicites
3. Nombre de mécanismes pérennes de prévention et de gestion des conflits renforcés.

Situation de départ :

1. La situation de départ sera évaluée par l'étude préalable.

Effets spécifiques du projet	Indicateurs d'effet Situation de départ (SD) Cible (C)	Produits	Indicateurs de Produit	Situation de départ et cible
Effet spécifique 1 : Les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes	Indicateurs : 1- Pourcentage des jeunes engagés activement dans leur communauté pour la consolidation de la paix (SD) : A Déterminer à travers les rapports d'activités. 2- Taux de diminution de jeunes enrôlés dans les activités illicites (SD) A déterminer par étude	Produit 1.1 : Activités Génératrices de Revenus <i>Les jeunes et leurs communautés bénéficient d'AGR et de projets communautaires pour favoriser la stabilisation socioéconomique et la consolidation de la paix.</i>	Indicateurs : 1.1.1: La perception des communautés vis-à-vis des effets des AGR sur la consolidation de la paix 1.1.2 : Nombre de jeunes ayant accès aux AGR 1.1.3 : Nombre de ménages dans la commune qui bénéficiant de la mise en œuvre des projets communautaires	Situation de départ (SD) et Cible (C) 1.1.1 : (SD) : 0 (C) : 800 participants dont 180 femmes 1.1.2 : (SD) : 0 (C) : 75% augmentent de leur revenu de 100% 1.1.3 : (SD) : 0 (C) : 1.000 ménages
		Produit 1.2 : <i>Les jeunes bénéficient de formations professionnalisantes et qualifiantes pour renforcer leur capacité à se réinsérer dans des secteurs générateurs d'emplois et de revenus.</i>	1.2.1 : Nombre de jeunes (filles et garçons) ayant reçu des formations permettant de gérer des AGR. 1.2.2 : Pourcentage des jeunes (filles et garçons) formés ayant accès aux opportunités d' (auto)emplois à la fin du projet	1.2.1 : (SD) : 0 (C) : 200 1.2.2 : (SD) : 0 (C) : 75%
		Produit 1.3 <i>Les initiatives communautaires et socioéconomiques favorisant la consolidation de la paix sont appuyées par les jeunes.</i>	1.3.1 : Nombre des jeunes filles et garçons ayant accès à un emploi temporaire d'urgence à travers les HIMO 1.3.2 : le % de jeunes (filles et garçons) ayant participé à des activités communautaires pour la consolidation de la paix.	1.3.1 : (SD) : 0 (C) : 2000 individus 1.3.2 : (SD) : 0 % (C) : 90%

Effets spécifiques du projet	Indicateurs d'effet Situation de départ (SD) Cible (C)	Produits	Indicateurs de Produit	Situation de départ et cible
<p>Effet Spécifique 2</p> <p>Les structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>1- nombre d'initiatives communautaires et municipales pour la consolidation de la paix (SD) : A travers les rapports (C) : 80 % de la population de zone considère être conscientiser sur l'importance de la culture de la paix.</p>	<p>Produit 2.1 :</p> <p><i>Les capacités de promotion de la paix et de la gestion des conflits des femmes, jeunes et enfants des communautés cibles sont renforcées.</i></p>	<p>Indicateurs :</p> <p>2.1.1 : Nombre des jeunes et des femmes ayant acquis des compétences pour prévenir et gérer les conflits 2.1.2 : Nombre de comités locaux de prévention et de gestion pacifique de conflits fonctionnels</p>	<p>2.1.1 : (SD) : 0 (C) : 1000 2.1.2 : (SD) : 0 (C) : 20</p>
		<p>Produit 2.2 :</p> <p><i>Les capacités des leaders religieux et traditionnels et des organisations à la base sont renforcées pour assurer la prévention et la gestion des conflits.</i></p>	<p>2.2.1 : Nombre de leaders traditionnels et religieux et de personnes influentes (y compris féminines) impliqués dans la prévention et la gestion pacifique des conflits 2.2.2 : Nombre de conflits gérés par les leaders communautaires et religieux ;</p>	<p>2.2.1 : (SD) : 0 (C) : 100 2.2.2 : (SD) : 0 (C) : 50</p>
		<p>Produit 2.3 :</p> <p><i>Les capacités des radios communautaires sont renforcées pour accompagner les efforts de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire.</i></p>	<p>2.3.1 : Nombre d'émissions et de messages sur la promotion d'une culture de non-violence diffusés par les radios communautaires. 2.3.2 : Pourcentage des personnes ayant écouté les diffusions et considérant qu'elles ont contribué à la consolidation de paix.</p>	<p>2.3.1 : (SD) : 0 (C) : 100 2.3.2: (SD) : 0 % (C) : 90%</p>
		<p>Produit 2.4 :</p> <p><i>Les capacités des jeunes en matière de santé de la reproduction sont renforcées pour prévenir et mitiger les conflits intra communautaires.</i></p>	<p>2.4.1 : Taux de fréquentation des CSI amis des jeunes (filles et garçons) 2.4.2 : Nombre de jeunes formés en Santé de la reproduction</p>	<p>2.4.1 : (SD) : 50 % (C) : 90% 2.4.2 (SD) : 0 % (C) : F: 100 H/:100</p>

Effets spécifiques du projet	Indicateurs d'effet Situation de départ (SD) Cible (C)	Produits	Indicateurs de Produit	Situation de départ et cible
<p>Effet spécifique 3 Les structures institutionnelles disposent des capacités techniques et institutionnelles renforcées et d'outils pour promouvoir la culture de la paix.</p>	<p>Indicateurs : Nombre d'initiatives développées par les institutions nationales et locales résultant de la mise à jour des recommandations de l'analyse des facteurs de conflits SD : Les institutions nationales ont des capacités limitées pour suivre le projet C : Les institutions nationales ont les capacités pour exécuter leurs mandats.</p>	<p>Produit 3.1 : Une analyse des facteurs de conflit au Niger est menée et disséminée</p>	<p>Indicateurs : 3.1.1 : Le rapport initial est validé par des ateliers dans les régions ciblées du Niger 3.1.2 : 200 copies du rapport de l'étude sont validées et disséminées.</p>	<p>3.1.1: (SD) : aucun atelier (C) : 16 Ateliers 3.1.2 : SD : Aucune (C) : 200 copies</p>
		<p>Produit 3.2 : La HACP, le SDS Sahel et les collectivités locales des communes cibles de ce programme disposent des capacités techniques et de gestion leur permettant de réaliser la mission et mandat en matière de consolidation de la paix</p>	<p>3.2.1 : La stratégie est validée et entérinée par les deux institutions. 3.2.2 : Les activités (formations, achats équipements, etc.) de renforcement des capacités des institutionnelles engagent l'ensemble des ressources prévues au budget du projet. 3.2.3 : Les institutions nationales allouent une partie de leurs ressources à la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités.</p>	<p>3.2.1: (SD) : NA (C) : 2 institutions 3.2.2: (SD) : 0% (C) : 100% 3.2.3: (SD) : NA (C) : A déterminer</p>
		<p>Produit 3.3 : Les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et de l'équité du genre</p>	<p>3.3.1 : Nombre de PDC intégrant les jeunes dans la gestion des conflits (résolutions 1325 et 1825) 3.3.2 : Nombre d'élus locaux ayant été formés</p>	<p>3.3.1 : (SD) : 0 PDC (C) : 10 PDC 3.3.2: (SD) : 0 (C) : 100</p>

Effets spécifiques du projet	Indicateurs d'effet Situation de départ (SD) Cible (C)	Produits	Indicateurs de Produit	Situation de départ et cible
Le cadre de coordination de suivi/évaluation du projet est assuré		<i>Un Coordonnateur de projet est recruté et opérationnel</i>	Temps requis pour indentification, recrutement et achat de l'équipement du Coordonnateur	(SD) : 0 (C) : 2 mois après allocation des fonds
		<i>La HACP est équipée et dispose des ressources pour assurer le Suivi & Evaluation des Interventions de Terrain</i>	Le nombre de visites de terrain effectué par la HACP dans la zone du projet	(SD) : 0 (C) : 1 fois par trimestre
		<i>Le Bureau du Coordonnateur Résident est en mesure d'assurer la coordination, le reporting et le S&E des interventions des Agences d'exécution du SNU</i>	Le nombre de visites de terrain effectuées conjointement par le SNU dans la zone du projet Les rapports de suivi sont partagés avec les partenaires et le PBSO	(SD) : 0 (C) : 2 fois par année (SD) : 0 (C) : 1 fois par trimestre
		<i>Un dispositif de Monitoring en temps réel, enquête d'opinion des bénéficiaires est opérationnel</i>	Une organisation est contractualisée pour le suivi en temps réel. L'organisation contractée produit régulièrement des rapports de suivi	(SD) : 0 (C) : 3 mois après la réception des fonds SD) : 0 (C) : Tous les trimestres
		<i>Une évaluation finale, externe et indépendante du projet est réalisée</i>	L'évaluation finale du projet est disponible	(SD) : NA (C) : 1 mois après la fin du projet

Les indicateurs vont faire l'objet d'une révision avant la finalisation du projet (afin de pouvoir mesurer réellement le niveau de satisfaction, et la perception d'une amélioration des conditions de vie).

5. Stratégie de mise en œuvre

5.1 Bénéficiaires/Groupes cibles/Principaux partenaires/ Zone d'intervention

5.1.1 Bénéficiaires et Groupes cibles

Bénéficiaires

A différents niveaux et à terme, les bénéficiaires directs du projet seront les populations des communes du projet à savoir Tchintabaraden et Tassara. Les bénéficiaires directs du projet (800 personnes environ) et les bénéficiaires indirects du projet (jusqu'à 40.164 personnes parmi les populations des zones frontalières dans lesquelles la consolidation de la paix doit être renforcée) bénéficieront indirectement des projets de réintégration. A travers les effets du projet, l'implication des jeunes à risque dans des activités productives et communautaires contribuera à améliorer la stabilité et la paix dans ces communes clés pour la stabilité du Niger.

Au niveau institutionnel, le projet appuiera principalement deux institutions nationales, au cœur des initiatives de consolidation de la paix du Gouvernement du Niger, à savoir *la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix* et le *Secrétariat Exécutif de la stratégie de développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes du Niger*. Le projet appuiera également les structures décentralisées de ces institutions dans la zone d'intervention pour leur permettre d'appuyer les processus de transformation et de renforcement de la culture de la paix.

Groupes cibles

Afin d'obtenir les effets escomptés, le projet ciblera trois groupes principaux; les communautés, les jeunes à risque dont les migrants retournés de la Libye et les jeunes associés à des groupes armés selon des interventions différentes, mais complémentaires et synergiques. Le projet travaillera **au niveau communautaire** afin de renforcer les capacités d'intervention des structures et des leaders communautaires sur les questions de sécurité et de consolidation de la paix. A travers des activités de sensibilisation, des ateliers de formation et des projets communautaires, le projet cherchera à ouvrir le dialogue intergénérationnel et entre les genres afin de permettre un dialogue ouvert et proactif renforçant la résilience des communautés à la cohésion sociale et à la paix. Les communautés d'intervention seront sélectionnées sur la base d'une analyse des zones prioritaires pour la consolidation de la paix.

A travers des projets communautaires en faveur de la jeunesse, le projet mobilisera **les jeunes de ces communautés** autour d'initiatives favorisant la consolidation de la paix et la cohésion sociale. En mobilisant les jeunes autour d'initiatives citoyennes, le projet aura pour effet de transformer et de canaliser l'enthousiasme et l'énergie de cette tranche de la population vers des activités licites, productives et pacifiques.

Le projet apportera un appui individuel aux jeunes considérés comme porteurs d'un risque pour la sécurité et la stabilité dans la zone. Ces jeunes à risque, qui seront identifiés conjointement par les communautés, les structures décentralisées et le projet, bénéficieront d'un appui plus direct et individuel.

5.1.2 Principaux partenaires

Au niveau institutionnel, le projet sera mis en œuvre sous leadership de la HACP et en étroite coordination avec le SNU. Les mécanismes de gouvernance du projet sont présentés plus bas. Les antennes régionales de la HACP³ seront également mises à contribution et appuieront la mise en œuvre du programme dans la zone de Tahoua. Ces structures décentralisées permettront également de faire un suivi rapproché de la mise en œuvre du programme.

La mise en œuvre par les agences du SNU, se fera également avec des partenaires nationaux dans la zone d'intervention et au niveau central. Parmi ces partenaires de mise en œuvre, les principaux sont :

NIGETECH: Pour la formation technique relative aux créneaux porteurs (d'autonomisation et d'insertion), formation en GERME et montage des plans d'affaires.

JTS JTS est spécialiste de l'agriculture tropicale, créateur de solutions adaptées à cet environnement agricole spécifique. Il fournit aux populations des méthodologies agronomiques, des intrants et un accompagnement adapté à leurs besoins et attentes, et la formation en transformation et commercialisation des produits, le suivi et l'accompagnement.

ADEKOUL: Cette organisation contribuera à la mise en œuvre des actions dans le secteur de l'éducation, la santé, l'eau, l'alimentation, l'environnement et l'augmentation des revenus à travers des activités génératrices de revenus (AGR).

ACTN: L'Association des chefs traditionnels du Niger, garante des coutumes et des normes sociales, est composée de plus de 200 chefs traditionnels sur l'étendue du territoire. L'association est engagée depuis 2001 avec l'UNICEF dans la promotion et la protection des droits des enfants et du changement social en faveur de la création d'un environnement sain et favorable au développement local et national.

Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) :

C'est un centre créé pour répondre aux besoins de renforcement des capacités en formation des cadres et agents des services de l'Etat ; des Elus Locaux, des exécutifs et des collectivités territoriales. Dans le cadre de ce projet, le CFGCT sera contracté pour conduire l'évaluation des capacités organisationnelles et techniques de la HACP, de la SDS-Sahel et des Collectivités Locales et éventuellement, mettre en œuvre le plan de renforcement de leurs capacités.

Services Techniques de l'État : Dans le cadre de la déconcentration et de la décentralisation des services publics de l'Etat, les ministères ont des services techniques aux niveaux des régions, préfectures, départements et dans certain cas au niveau des communes, notamment, la direction régionale de la formation professionnelle, le génie rural, l'environnement, l'agriculture et l'élevage etc....

³ La Direction Régionale du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

Réseau des radios communautaires

C'est une cellule qui fédère les différentes radios communautaires et apporte un appui à la coordination et la gestion des activités autour des radios communautaires, afin d'assurer une synergie et une harmonisation entre les différentes actions menées par les partenaires.

ONG locale

Elle sera responsable de la mise en œuvre des interventions au niveau communautaire, notamment les formations des structures, le suivi de la mise en œuvre des activités et aussi de l'élaboration et la production des supports de communication adaptés au contexte local. Elle reste à identifier.

5.1.3 Zone d'intervention du projet

La zone d'intervention a été sélectionnée par la HACP suite à une analyse des besoins et des projets présents sur le terrain. La HACP a entrepris une analyse des vulnérabilités à l'émergence des conflits et à l'insécurité. Sur cette base, elle a identifié 63 communes prioritaires requérant des initiatives à même de soutenir les efforts de consolidation de la paix du Gouvernement. Un repérage des acteurs sur le terrain a établi que les régions de Tillabéry et Tahoua bien que prioritaires enregistraient un déficit d'appui de la part des partenaires internationaux. Il a donc été décidé que le projet interviendra dans cette zone.

Par contre, cette zone est immense, désertique et comporte d'énormes défis de mise en œuvre : faiblesse des infrastructures routières, dispersion et faible densité de la population, et risques sécuritaires. Il a donc été recommandé que le projet se focalise sur la région de Tahoua, et dans un premier temps dans les communes de Tassara et Tchintabaraden pour les raisons suivantes :

Sécuritaires :

- La proportion des jeunes retournés de la Libye dans les deux communes est très élevée. Les dix communes de Tahoua comptent 148.647 réfugiés dont 17.381 en fin novembre dans ces deux localités.
- Les jeunes en général et plus particulièrement ceux retournés pendant la crise libyenne étaient en grande majorité des pourvoyeurs de fonds vers ces communes. Le manque d'activités entraîne des sentiments de frustration et les conduit parfois à la recherche d'un mieux-être par tous les moyens dont l'enrôlement vers les groupes armés.
- Des tensions inter ethniques sont également présentes à Tchintabaraden (Tchintabaraden) où la municipalité est dirigée par les Touaregs noirs qui sont majoritaires (presque 75% de la population totale) contrairement à Tassara où ils sont minoritaires. Les activités communautaires contribueront donc à renforcer la cohésion sociale entre les deux groupes en faveur de la consolidation de la paix.

Socio-économiques :

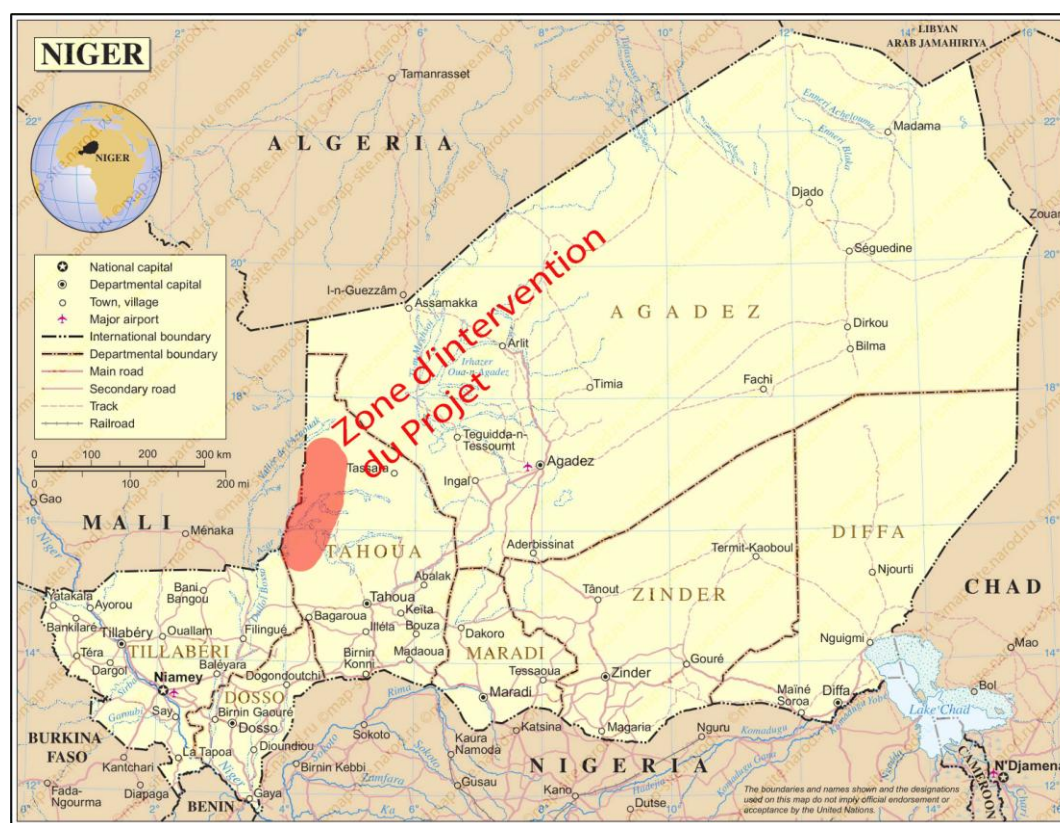
- Les acquis de consolidation de la paix et sécurité dans le Nord, plus spécifiquement dans la région d'Agadez seront renforcés pour éviter que les effets d'insécurité ne se propagent dans la région de Tahoua et notamment dans les deux communes de Tassara et Tchintabaraden;
- La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est de moyenne à sévère.

Management et opérationnalisation

- La proximité des deux communes entraînent des coûts indirects raisonnables ;
- Tassara et Tchintabaraden sont deux communes où les agences des Nations Unies ont déjà une présence diminuant ainsi les coûts de mise en œuvre et les délais de démarrage du projet. Par exemple, en plus d'un sous bureau à Tahoua Ville supervisant toute la zone, l'OIM a également des points focaux dans la localité de Tchintabaraden, d'où une présence au quotidien qui facilitera le suivi du programme.
- Les activités seront complémentaires du programme de relèvement précoce des retournés et de leurs communautés d'accueil initié par l'OIM.
- La commune de Tassara compte très peu de projets d'assistance à l'exception du projet de relèvement de la jeune population migrante et de leurs communautés en vue de les

stabiliser et éviter de nouvelles tentations vers la migration irrégulière et autres types d'activités illicites.

Dans ces communes, les interventions viseront d'abord les zones de plus forte concentration de la population vulnérable. Selon les résultats qui seront obtenus, la faisabilité technique et les ressources disponibles, cette approche intégrée pourra ensuite être étendue à d'autres communes et communautés.



5.2 Durée du projet

Le projet aura une durée maximale de 18 mois. Étant donné que les activités seront mises en œuvre à travers des structures déjà en place, le démarrage des activités pourra rapidement être lancé permettant un gain important en efficacité. Les six derniers mois du projet permettront d'engager une phase de consolidation des activités de réinsertion au niveau communautaire et la mise en place d'une stratégie de sortie de projet axée sur la pérennisation des acquis et des effets.

5.3 Approche du projet

Une approche communautaire intégrée. Le paquet d'activités retenu sera mis en œuvre dans toutes les communautés identifiées de manière intégrée et synergique. Les trois axes du projet appuieront les mêmes communautés de façon à ce qu'elles soient engagées dans des activités productives favorisant la consolidation de la paix.

Appropriation et leadership national. Le Gouvernement du Niger a identifié comme prioritaire la réinsertion des jeunes à risque et l'appui aux communautés dans la région de

Tahoua. De plus, il s'est engagé à appuyer les partenaires au mieux de ses capacités. Le gouvernement du Niger a identifié le HACP pour diriger et fournir l'appui politique nécessaire à la mise en œuvre du projet. L'appropriation nationale sera un axe important de la mise en œuvre du projet, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé.

Implication des communautés et des autorités locales dans tout le processus. Le programme assurera l'implication de tous les membres de la communauté au processus d'identification des jeunes gens, filles comme garçons, ciblés par les interventions. Les activités à base communautaire relatives à la promotion d'une culture de la paix seront identifiées par la communauté dans un processus participatif et inclusif.

Intégration des questions de genre dans tous les aspects et activités du projet. Dans le contexte de la mise en œuvre d'un projet de consolidation de la paix, les problématiques liées aux questions de genre font partie intégrante des solutions pérennes. De ce fait, le projet accordera une place particulière à l'intégration des principes directeurs de la mise en œuvre respectant les questions de genre. Le rôle des femmes dans la prévention des conflits, dans la mobilisation des communautés et de manière plus globale dans la consolidation de la paix sera analysé et intégré à la programmation.

Participation inclusive. Le projet attachera une grande importance au ciblage afin d'obtenir un équilibre entre les participants de tous les groupes et s'assurera que chacun d'entre eux contribue à l'intégration harmonieuse de tous dans la zone d'intervention. Les bénéficiaires directs seront identifiés en étroite collaboration avec les communautés ciblées sur la base des critères conjointement établis, dans un souci de transparence et d'approbation des interventions au niveau communautaire.

Implication des groupes marginalisés. Les capacités des groupes marginalisés tels que les femmes et les jeunes gens seront renforcées afin d'assurer leur participation effective aux différents processus de prise de décisions liés au projet. Tous les jeunes et adolescents, filles et garçons de la communauté pourront s'impliquer via les structures existantes dans les interventions de promotion de la paix.

Gestion des ressources naturelles pérennes et favorable à la consolidation de la paix. Dans le cadre de ses activités génératrices de revenus ou communautaires, le projet s'assurera qu'en plus de ne pas créer de tensions supplémentaires sur les ressources naturelles, celui-ci participe au renforcement de mécanismes pérennes et pacifiques d'accès et de partage des ressources naturelles.

Pérennité des résultats. Le projet devra viser la pérennité des activités de réinsertion socio-économique afin de trouver des solutions à long terme aux besoins des jeunes gens. De plus, au niveau communautaire, les projets d'infrastructure devront être formulés sur la base des besoins exprimés par les populations et inclure des mécanismes de pérennisation. L'effet global du projet devra permettre d'outiller de manière pérenne les communautés pour prévenir les conflits et promouvoir la paix.

Comme énoncé dans la partie analyse de contexte, le PBF tel que formulé est en lien étroit avec le PDES et la SDS Sahel compte tenu de son ancrage au sein des problématiques de la jeunesse et de consolidation des mécanismes de consolidation de la paix. Il est à rappeler que la SDS est financée à hauteur de 50% par le Gouvernement nigérien et en partie exécutée par la HACP. Ces deux facteurs garantissent une appropriation et pérennisation des activités par le Gouvernement du Niger.

Aussi, les ressources du PBF seront complémentaires au plan Pluriannuel de renforcement des capacités du PNUD (2012-2015). Ce processus pourrait non seulement prendre en compte les actions spécifiques de consolidation de la paix dans le cadre de la prévention des conflits locaux, mais également la création d'emploi temporaire pour les femmes et les jeunes. Aussi, des synergies doivent être développées avec les programmes sectoriels tels que la politique de la jeunesse afin de favoriser la pérennité des changements produits au travers du projet du plan prioritaire.

Partenariat avec les organisations de la société civile. Le projet travaillera en proche collaboration avec les organisations de la société civile pour la mise en œuvre de ses activités. Certaines seront associées directement, d'autres seront appuyées par des formations ou utilisées pour la sensibilisation et mobilisation des communautés en rapport avec la consolidation de la paix.

Recherche d'efficience. Le projet a été formulé sur la base d'une recherche d'efficience optimale. Ainsi, la sélection des partenaires de mise en œuvre (Agences du SNU et ONG) s'est faite sur la base de critères d'efficience. Parmi ces critères, les plus significatifs ayant été retenus pour la sélection des agences participantes et des partenaires de mise en œuvre il faut noter : i) la présence effective de l'organisation dans la zone du projet ; ii) l'implication dans cette zone sur la problématique de consolidation de la paix, iii) l'existence d'outils et de méthodologies d'intervention ; iv) l'avantage comparatif pour la mise en œuvre de ce type d'activités ; v) la possibilité de synergie avec d'autres projets ou programmes.

La division des responsabilités sur cette base permettra un gain significatif en efficience.

6. Activités du programme

Produits du projet

Activités	Intrants	Budget	Agence responsable pour la mise œuvre
Effet spécifique 1 : Les jeunes à risques contribuent à la consolidation de la paix à travers leur participation à des initiatives socio-économiques citoyennes- @ 1 700 000 USD			
Produit 1 @ 820 000 USD – OIM			
Elaboration des projets individuels et communautaires de réinsertion des jeunes	Réinsertion socioéconomique des jeunes à risques pour la réalisation des AGR dans les communes ciblées Accompagner et encadrer les bénéficiaires Sélectionner et faire le Profilage des villages dans les deux communes Achat des équipements et matériel inclus dans les plans de réinsertion économique	640 520 USD	NIGETECH JTS FAO SERVICES TECHNIQUES REGIONAUX ET COMMUNAUX
Mise en œuvre des activités pour stabiliser les jeunes migrants retournés et les jeunes en général	Assister étroitement les jeunes dans la gestion de leurs activités et veiller au bon déroulement du projet qui vise à contribuer à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix	25 000 USD	IOM
Appui aux bénéficiaires en général pour la réalisation des AGR	Mener une étude sur les opportunités économiques dans les zones cibles Des contrats détaillés, spécifiant les responsabilités selon un plan d'action déterminé sont signés avec des ONG ou entrepreneurs locaux pour supporter la mise en œuvre des plans d'affaires individuels et communautaires	114 480 USD	IOM/ONG
Accompagnement suivi et encadrement des bénéficiaires	En plus du suivi et de l'encadrement des bénéficiaires et de leurs activités pour mieux évaluer l'impact sur la vie socioéconomique des communes, Organiser des réunions de coordinations avec les comités de pilotages, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et la SDS pour évaluer l'accompagnement et le suivi des AGR	40 000 USD	IOM/HACP

Produit 2 @ 180 000 USD – OIM			
Formation spécifique sur les techniques appropriées selon les activités génératrices de revenu	Une formation générale sur la gestion destinée aux micros et petits entrepreneurs, étalée sur deux jours, et basée sur la méthodologie GERME	120000 USD	NIGETECHET AUTRES STRUCTURES DE FORMATION
Former pour améliorer les capacités des jeunes à aller vers la stabilité de leur commune et aussi à l'employabilité	Une formation spécifique selon le type d'activités génératrices de revenus sélectionné, Formation en coopératives. Support à la formation de coopératives pour les jeunes	60 000 USD	IOM
Produit 3 @ 700 000 USD – PNUD			
Mener une étude des facteurs de vulnérabilité des jeunes	Élaborer des termes de références (TDR) du consultant/cabinet d'étude	0	PNUD/HACP
	Recruter et déployer le consultant	20 000 USD	Contrat individuel/Consultant
	Organiser deux ateliers de validation du rapport d'analyse des facteurs de vulnérabilité des jeunes (au niveau communal et régional)	15 000 USD	Contrat individuel/Consultant
	Publier et disséminer le rapport	5 000 USD	Contrat de service
Appuyer les initiatives communautaires des jeunes contribuant à la consolidation de la paix à travers les activités HIMO	Identification participative et montage des dossiers techniques/cahier de charge des initiatives communautaires	10 000 USD	PNUD /HACP
	Élaboration et signature des lettres d'accord entre le PNUD et les communes	0	Services Techniques Régionaux et les communes
	Décaissement des fonds d'appui aux initiatives communautaires HIMO selon les modalités définies dans la lettre d'accord	615 000 USD	Opération et Chargé de programme (PNUD)
	Assurer le suivi et contrôle technique par les Services Technique Régionaux ;	15 000 USD	Services Techniques
Organiser des réunions trimestrielles du comité de pilotage au niveau régional ;	10 000 USD	Régionaux et les communes,	

	Mener une étude de cas et documentaire des leçons apprises et bonnes pratiques afin d'orienter les plans futurs et la visibilité du programme	10 000 USD	Contrat individuel/Consultant
Activités	Intrants	Budget	Agence responsable pour la mise œuvre
EFFET SPECIFIQUE 2 : Les structures communautaires disposent des capacités et des outils pour promouvoir la paix et prévenir les conflits @ 420 000 USD			
Produit 1 @ 160 000 USD– UNICEF			
Etude d'évaluation qualitative pour déterminer les attitudes et les comportements des populations ciblées en faveur d'une culture de non-violence	Élaboration des termes de référence Sélection d'une ONG pour la réalisation de l'étude Validation des résultats Dissémination de l'étude	30 000 USD	UNICEF
Organiser 3 séances de formation sur la prévention et la gestion des conflits pour 150 jeunes gens (garçons et filles), 150 femmes, 150 hommes et 150 enfants par commune (une séance par semestre)	Définir les curriculums des formations Formation des formateurs Contractualisation des partenaires de mise en œuvre Suivi de la mise en œuvre pour assurer la qualité des formations	55 000 USD	UNICEF
Produire des supports de communication pour le changement de comportement (kits relais avec pagivoltes, T shirts, posters,etsac)	Définition du message Identification des supports Sous-contracter la production des supports.	25 000 USD	UNICEF
Former et équiper les clubs d'écoute et organiser des séances de causeries-débats animées par les relais	Achat des équipements Identification des organisations communautaires Formation des animateurs locaux	24 000 USD	UNICEF

Suivi, évaluation et encadrement des activités	Achat des équipements et recrutement du personnel	26 000 USD	UNICEF
Produit 2 @ 70.000 USD– UNICEF			
Organiser 3 forums intergénérationnels entre les jeunes gens (filles et garçons) et les leaders traditionnels et religieux (au niveau de chaque département)	Développer le contenu des forums Sensibiliser les leaders et les jeunes à objectifs du forum Contracter la logistique et l’animation des fora Faire connaître les résultats et les décisions prises pendant les fora	30 000 USD	UNICEF
Organiser 20 séances de sensibilisation et d’information sur la culture de la paix et la promotion de la non-violence en faveur des communautés d’intervention (10 séances d’animation par commune)	Développer le contenu des séances Identifier les partenaires potentiels Sous-contracter les partenaires Assurer le suivi de qualité des séances	25 000 USD	UNICEF
Participer aux débats radiophoniques et télévisés avec les jeunes gens (filles et garçons)	Identifier les sujets des débats Animer les débats Développer les partenariats pour animer les débats	15 000 USD	UNICEF ACTN, Association Islamique
Produit 3 @ 120 000 USD– UNICEF			
Mettre en place et équiper 2 radios communautaires	Identifier les zones prioritaires et stratégiques d’implantation des radios Mettre en œuvre le protocole de mise en place de radios communautaires	60 000 USD	UNICEF
Appuyer les radios à concevoir et à animer des programmes sur la paix et en matière de promotion des droits	Mettre à jour le contenu des émissions Fournir le contenu des émissions aux différentes radios de la zone	15 000 USD	UNICEF

Former et équiper 30 jeunes reporters (filles et garçons) pour s'impliquer dans la production des programmes au niveau communautaire (10 magnétophones)	Identifier les jeunes reporters Achat des équipements Formation sur les équipements Formations sur les techniques d'entrevue et de reportage	25 000 USD	UNICEF
Animer les clubs d'écoute au niveau communautaire	Mettre à jour les curricula de formation Sous-contracter les partenaires de formation	20 000 USD	UNICEF
Produit 4 @ 70 000 – UNFPA			
Les initiatives de développement au niveau régional et local intègrent la problématique de consolidation de la paix, de la jeunesse et l'équité du genre	Sensibilisation en santé de la reproduction, d'implication des adolescent(e)s dans la gestion des conflits à travers les réseaux communautaires et la formation sur leurs droits	25 000 USD	UNFPA
	Appui activités offre de service SSRJA par trois (3) CSI « amis des jeunes »	45 000 USD	UNFPA
Activités	Intrants	Budget	Agence responsable pour la mise œuvre
EFFET SPECIFIQUE 3: Les capacités Les structures institutionnelles disposent des capacités techniques et institutionnelles renforcées et d'outils pour promouvoir la culture de la paix @ 433 411 USD			
Produit 1 @ 74 411 – UNDP			
Mener une analyse des facteurs de conflit au Niger	Élaborer des termes de références (TDR) du consultant/cabinet d'étude	0	PNUD/HACP
	Recruter et déployer le/les consultant (s)		
	Organiser 15 ateliers de validation du rapport d'analyse des facteurs de conflit au niveau régional et un au niveau national	50 000 USD	PNUD /HACP (Contrat individuel/Consultant)
	Publier et disséminer le rapport	24 411 USD	PNUD /HACP(Contrat individuel/Consultant)

Produit 2 @ 260 000 USD – UNDP			
Renforcer les capacités organisationnelles de la HACP, la SDS Sahel et les collectivités locales décentralisées des 2 communes cibles	Élaborer les termes de références (TDR) du consultant/cabinet relatifs à l'étude de mise à jour des facteurs de conflits au Niger	0	PNUD/HACP
	Recruter et déployer le consultant pour analyse des besoins et des capacités organisationnelles et techniques au niveau régional et national pour la consolidation de la paix	25 000 USD	Contrat individuel/Consultant
	Organiser un atelier de validation du rapport et du plan de renforcement des capacités organisationnelles et techniques au niveau régional et national pour la consolidation de la paix	25 000 USD	Contrat Individuel
	Signer un MOU avec le CFGCT pour conduire l'évaluation et la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la HACP et SDS-Sahel	60 000 USD	CFGCT/PNUD
	Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités nationales pour la gestion des conflits et la consolidation de la paix	150 000 USD	PNUD/HACP
Produit 3 @ 99 000 – UNFPA			
Les documents de programmes au niveau régional et local intègrent la problématique de la jeunesse et l'équité du genre	Plaidoyer/sensibilisation sur thématiques SR et droits humains/jeunes	39 000 USD	UNFPA
	2 ateliers de renforcement des capacités des élus locaux sur les droits des jeunes et le genre	60 000 USD	UNFPA

<i>Le cadre de coordination de suivi/évaluation du projet est assuré</i> 250 000 USD – PNUD Produit 1 @ 250 000 USD - UNDP			
Le cadre de coordination de suivi/évaluation du projet est assuré	Recruter un Coordonnateur National et un chauffeur pour renforcer les capacités de HACP à coordonner les interventions des programmes	60 000 USD	Service contract @ SB-5 level (PNUD)
	Renforcer les capacités techniques et logistiques de la HACP pour assurer le Suivi & Evaluation des interventions de terrain	40 000 USD	PNUD/HACP
	Renforcer les capacités du Bureau du Coordonnateur Résident pour la coordination et S&E des interventions des Agences d'exécution du SNU	40 000 USD	BCR
	Monitoring en temps réel, enquête d'opinion des bénéficiaires	60 000 USD	PNUD
	Evaluation Finale externe et indépendante du projet	50 000 USD	Prestation de service (PNUD)
	Total	2 803 411 USD	
	Frais d'Agence @ 7%	196 239 USD	
		2 999 650 USD	

7. Analyse de risques et des assomptions

Facteurs de Risques	Mesures de mitigation
Risques d'ordre politique	
Suite à une intervention militaire dans le nord Mali, le Niger devient la base arrière des groupes armés qui recrutent au sein de la jeunesse nigérienne.	Le projet cherche à rapidement mettre en œuvre ses activités dans les zones frontalières afin de mitiger l'attrait d'une mobilisation dans les groupes armés en visant plus particulièrement les jeunes les plus à risque
L'infiltration accrue de Boko Haram.	La création des activités génératrices de revenus contribuera à stabiliser les jeunes migrants retournés de la Libye qui seraient tentés par une possible migration vers le Nigeria et/ou adhésion aux groupes armés
L'instabilité politique en Libye croit ; ce qui augmente le nombre de retournés dans la zone frontalière	Le SNU entretient un dialogue avec ses partenaires financiers afin de pouvoir augmenter les ressources et ses capacités d'intervention dans la zone.
De nouvelles crises humanitaires suite à des catastrophes naturelles (alimentaire ou criquets pèlerins) augmentent les tensions dans la zone et les déplacements des populations	Le SNU continue son travail de renforcement des capacités d'alerte précoce et de planification des contingences.
L'instabilité politique et sociale qui règne dans les pays frontaliers est un facteur de risque important pouvant entraîner une interruption du projet malgré la volonté politique affichée par le Gouvernement du Niger ainsi que la forte implication de la HACP.	Une grande partie des activités du projet sera mise en œuvre à travers les partenaires nationaux moins soumis aux aléas et aux restrictions dues aux situations sécuritaires difficiles.
Risques d'ordre opérationnel et économique	
Le nombre de jeunes à risque dans la zone excède les capacités d'appui du projet.	A travers des méthodes participatives et l'appui des autorités locales, le projet identifiera les jeunes à travers un ciblage précis accordant la priorité aux individus les plus susceptibles à rejoindre les groupes armés. De plus, le projet cherchera à mobiliser des ressources supplémentaires permettant d'appuyer l'ensemble des jeunes à risque dans une position critique.
La faiblesse des outils de coordination des interventions des agences avec les partenaires nationaux, et les partenaires financiers qui pourra favoriser la duplication d'actions, les gaps d'intervention, la surcharge des acteurs pour les mêmes objectifs et le manque d'efficience dans l'utilisation des ressources.	Le projet recrutera un Coordonnateur dont la fonction principale sera la coordination des activités avec et entre les partenaires..

8. Budget du Projet

Budget du Projet							
CATEGORIES	Effet spécifique 1		Effet spécifique 2		Effet spécifique 3		Renforcement des capacités Suivi Evaluation (PNUD)
	IOM	PNUD	FNUAP	UNICEF	FNUAP	PNUD	
1. Personnel	\$ 107 820	0	\$ 20 000	\$ 18.000	\$ 20 000	\$ 60 000	\$ 50 000
2. Matériel, Fourniture, consommable	\$ 35 200	\$ 10 000	\$ 10 000	\$ 30.000		\$ 25 000	\$ 15 000
3. Équipement, Véhicules et leur coût d'opération	\$ 57 500	\$ 10 000		\$ 0	\$ 15 000	\$ 45 000	\$ 55 000
4. Sous contrats	\$ 134 480	\$ 655 000	\$ 40 000	\$ 130.000	\$ 64 000	\$ 119 411	\$ 110 000
5. Voyages				\$ 10.000		\$ 30 000	\$ 10 000
6. Transferts et allocations aux partenaires	\$ 25 000			\$ 162.000		\$ 55 000	\$ 10 000
7. Coûts d'opérations généraux et autres coûts	\$ 640 000	\$ 25 000		\$ 0			\$ 10 000
Sous total coût du projet	\$ 1.000.000	\$ 700 000	\$ 70 000	\$ 350 000	\$ 99 000	\$ 334 411	\$ 250 000
8. Frais d'Agence	\$ 70.000	\$ 49 000	\$ 4 900	\$ 24.500	\$ 6 930	\$ 23 409	\$ 17 500
TOTAL	\$ 1.070.000	\$ 749 000	\$ 74 900	\$ 374 500	\$105 930	\$ 357 820	\$ 267 500
GRAND TOTAL	\$ 2 999 650						

9. Modalités de Coordination:

9.1 Comité de Pilotage Conjoint

L'ensemble du programme sera placé sous la supervision du Comité de Pilotage Conjoint (CPC) qui s'occupera des questions stratégiques liées au projet. Il sera présidé conjointement par le Président de la HACP et le Coordonnateur Résident du SNU au Niger, avec la participation des représentants du gouvernement (Ministère du Plan, Ministère de l'intérieur et de la décentralisation), du secrétariat exécutif de la SDS Sahel, des Agences onusiennes impliquées dans la mise en œuvre du projet, d'un représentant de la société civile impliqué dans la mise en œuvre. Le CPC fournira des directives stratégiques pour l'atteinte des objectifs, approuvera le plan de travail, validera les rapports d'avancement du projet. Le Coordonnateur du projet assurera le secrétariat du CPC.

9.2 Le Coordonnateur de Projet

Tant sur le plan de l'expertise que celui de la gestion et la coordination au quotidien, le projet sera mis en œuvre sous la direction du coordonnateur national qui sera basé dans les locaux de la HACP à Tahoua⁴. Cette structure de soutien sera un dispositif essentiel pour le développement des capacités nationales techniques et de gestion en matière de consolidation de la paix. En plus de faciliter la coordination entre les agences du SNU et d'élaborer le plan d'action du projet, le coordonnateur facilitera la coordination avec les autres partenaires institutionnels à même d'appuyer la mise en œuvre et le suivi du projet. Le Coordonnateur sera recruté conformément aux procédures du PNUD. Le panel de recrutement sera de ce fait constitué du personnel du PNUD, avec une possibilité d'avoir un(e) représentant(e) de la HACP comme observateur.

9.3 Comité technique de Suivi

Le SNU et la HACP mettront en place et présideront un Comité Conjoint de Suivi, qui assurera le suivi technique du projet. Ses responsabilités incluront : i) revoir les rapports d'avancement et faire des recommandations aux partenaires de mise en œuvre ; ii) préparer des recommandations techniques pour le comité de pilotage ; iii) mener régulièrement des visites de terrain afin d'apprécier l'état d'avancement des activités et faire des recommandations aux partenaires de mise en œuvre et au comité de pilotage ; iv) définir le cahier de charges et superviser le contractant chargé du suivi en temps réel, et des enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ; v) préparer les TdR pour les missions d'évaluation. Le Comité Conjoint de Suivi sera présidé par le Coordonnateur du Système des Nations Unies ou son représentant(e) et le Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix ou son représentant(e) et sera composé: 1 représentant du Ministère du Plan, 1 représentant du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, 1 représentant pour chaque Agence partenaire, 1 représentant de la société civile. Le secrétariat sera assuré par le coordonnateur du projet. Le Comité se réunira au minimum une fois par trimestre et chaque fois que de besoin. Le Comité de suivi travaillera sous la supervision du Comité de Pilotage.

9.4 Modalités de Mise en œuvre

Le projet sera exécuté selon les modalités DIM de mise en œuvre directe par les agences. Celles-ci transféreront ensuite les ressources à leurs partenaires de mise en œuvre. Chaque

⁴ Direction Régionale du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d'exécution. Les agences seront également responsables de la préparation des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers qui contribueront à l'élaboration du rapport conjoint inter-agence qui sera remis au CPC pour validation par le coordonnateur du projet.

9.5 Agences d'exécution des projets

Les agences spécialisées de l'ONU serviront d'agences d'exécution du projet tandis que des efforts seront déployés pour engager l'expertise des ONG internationales et nationales, ainsi que celle du Gouvernement en tant que partenaires de mise en œuvre. La coordination et l'engagement effectif de ces agences seront facilités par le Coordonnateur Résident, qui assurera l'implication active de toutes les agences. Le coordonnateur du projet aura pour tâches d'assurer que la coordination entre les différentes composantes du projet exécutées par les différentes agences atteint un niveau optimal d'efficacité et d'efficience dans leur mise en œuvre quotidienne.

10. Suivi et Evaluation

Le suivi du programme intégré sera effectué tout au long de sa mise en œuvre par le comité de suivi. Une évaluation interne à mi-parcours sera effectuée ainsi qu'une évaluation externe et indépendante à la fin du projet. Les forces et les faiblesses du programme seront identifiées et des recommandations seront formulées pour améliorer l'efficacité, l'efficacités et la pertinence du projet. Les agences participantes prépareront des rapports trimestriels d'avancement selon un format validé par le Comité Conjoint de Suivi, ainsi qu'un rapport annuel qui sera soumis au Comité Conjoint de Suivi et au comité de pilotage. Les rapports d'avancement seront partagés avec le management du Fonds à la Consolidation de la Paix.

La HACP jouera un rôle central dans le suivi de la mise en œuvre du projet. Ses capacités de suivi seront renforcées sur les plans humaine et opérationnelle. Au niveau national, c'est le Coordonnateur national qui aura la responsabilité de veiller au bon déroulement du FCP et à l'avancement des activités.

Le projet soutiendra les structures, conformément aux procédures et modalités établies selon les règles du FCP, pour assurer le rapportage relatif à l'avancement du programme. Il sera introduit une méthodologie de rapports sur la consolidation de la paix basée sur les résultats et les changements opérés, en vue de permettre une évaluation effective de l'impact des projets et du soutien fourni par le FCP.

Une ONG ou bureau d'étude national sera contractualisé pour assurer un suivi d'impact en temps réel du projet et pour effectuer des enquêtes régulières de satisfaction auprès des bénéficiaires. Ce contrat sera géré par le coordonnateur du projet au nom du comité conjoint de suivi. Le cahier des charges de l'ONG sera défini et approuvé par le Comité de conjoint suivi. Il comprendra des visites régulières sur le terrain visant à obtenir les inputs, recommandations, appréciation de l'impact par les communautés et les structures décentralisées. Enfin, il inclura également la collecte de données qualitatives et quantitatives basées sur des interviews approfondis avec les bénéficiaires et les groupes cibles.

Annex A

